

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference  
in Federal Electoral Processes and  
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère  
dans les processus électoraux et les  
institutions démocratiques fédéraux

## Addendum au résumé d'entrevue : Résumé d'entrevue avec Mark Flynn\*

Mark Flynn a été rencontré en entrevue par les avocats de la Commission le 15 février 2024. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées. Cet addendum contient des informations fournies lors de l'entrevue qui sont pertinentes pour la partie 2 des travaux de la Commission et qui, selon la Commissaire, ne porteraient pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

### Note aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

## 1. Postes de police étrangers

- [1] M. Flynn a discuté de la réponse de la GRC aux présumés « postes de police étrangers » (« **PPE** ») de la République populaire de Chine (« **RPC** ») lorsqu'il a abordé les outils à la disposition de la GRC pour faire face aux cas d'ingérence étrangère. La GRC a eu vent de la présence de présumés PPE de la RPC à Montréal.<sup>1</sup> Afin de recueillir les preuves nécessaires, la GRC a envoyé des agents en uniforme à chaque emplacement connu d'un PPE dans le but de : 1) montrer à la communauté que la GRC prenait l'enjeu au sérieux, 2) tisser des liens de confiance, et 3) montrer que la GRC

---

\* Traduction.

<sup>1</sup> Selon les renseignements rendus publics, les services de police de la RPC utilisent les communautés chinoises à l'étranger comme mandataires pour mener des activités non déclarées et clandestines d'application extraterritoriale des lois et de collecte de renseignement sur les diasporas chinoises.

## NON CLASSIFIÉ

tentait d'arrêter tout comportement illégal. Après avoir engagé un dialogue avec les communautés, la GRC a reçu un certain nombre de signalements de la part de membres des diasporas, lesquels ont permis de recueillir des informations susceptibles de faire progresser des enquêtes criminelles.

### 2. Autre

- [2] Les avocats de la Commission ont interrogé M. Flynn à propos des exercices de simulation décrits dans un document en particulier. M. Flynn n'avait pas vu ce document auparavant. Il a indiqué que ce document ne reflétait pas la réalité de l'environnement de la GRC et a expliqué que, bien qu'il ne sache pas qui l'avait rédigé ni quand, ces exercices de simulation visaient parfois à tester des éléments spécifiques et étaient rédigés en fonction de ces objectifs. Le document ne reflétait pas correctement les pouvoirs de la GRC, mais décrivait avec justesse la priorité autrefois accordée aux poursuites criminelles, qui n'est désormais plus le seul facteur pris en compte par GRC.